

Discours du Président de la République au 26ème Salon international de l'Élevage SPACE 2012¹

[Commentaires de J. Berthelot, jacques.berthelot4@wanadoo.fr, Solidarité]

16 septembre 2012

Messieurs les ministres,
Monsieur le président, cher Jean-Michel LEMETAYER,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les dirigeants agricoles,
Mesdames et Messieurs les exposants,
Mesdames et Messieurs les visiteurs,

Je veux d'abord féliciter les organisateurs de ce salon. Salon impressionnant, salon éprouvant pour les visiteurs de marque, mais salon exceptionnel qui appelle à la fois l'hommage que je fais au nom de la République, mais aussi appelle les compliments à tous ceux qui en sont à l'initiative et qui portent ce salon depuis 25 ans.

Le premier de France pour l'élevage, le second au niveau mondial.

La Bretagne, une nouvelle fois, démontre ses qualités exceptionnelles. Mais ici, ce n'est pas que la Bretagne.

Je suis dans la première région agricole de France, qui est au cœur du grand bassin d'élevage qui va de la Normandie jusqu'au Poitou-Charentes en passant par les Pays de la Loire. Mais au-delà de ce salon, de tous ses visiteurs, de tous ses exposants, je veux m'adresser à tous les agriculteurs de France.

Je les connais bien.

Je suis moi-même élu, ou je l'ai été pendant de nombreuses années, d'un département rural, d'un département d'élevage. J'ai entendu encore aujourd'hui, les inquiétudes, les attentes, les espoirs.

Mais j'ai lu dans les visages, dans les yeux de mes interlocuteurs, aussi beaucoup de fierté et beaucoup de confiance. C'est d'ailleurs là le paradoxe que nous devons rencontrer. Essayer de briser les angoisses légitimes, et en même temps nous appuyer sur tous les atouts de notre pays pour le faire avancer.

Je sais la difficulté actuelle de la tâche des éleveurs.

Je mesure aussi ce qu'ils ont fait pour notre pays. Ils ont avec les agriculteurs, façonné notre Nation, contribué à ses paysages, à sa gastronomie, à ses traditions, à son identité. La meilleure preuve, c'est lorsqu'on voit le nombre de visiteurs étrangers qui viennent ici, à ce salon.

¹ <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2012/discours-du-president-de-la-republique-au-26eme.13911.htm>

Je sais aussi la part que prennent les agriculteurs et plus généralement tous ceux qui travaillent autour, avec et pour l'agriculture. La part qu'ils prennent à la richesse de la France. Vous le rappelez, Monsieur le Président, 250 Mds€ de chiffre d'affaires, pour l'agriculture et pour l'agro-alimentaire.

[Pas exact : en 2011 la valeur de la production agricole hors subventions (services inclus : entreprises de travaux agricoles, CUMA, agri-tourisme...) était de 71 Md€ (dont 3,8 Md€ pour les services) contre 65,7 Md€ en 2010 (dont 3,6 Md€ pour les services) et celle des IAA de 114 Md€ (chiffre de 2010), donc le total est inférieur à 200 Md€. Et la valeur ajoutée brute de l'agriculture (production - consommations intermédiaires) était de 28,8 Md€ en 2011 (après 27,2 Md€ en 2010) et de 29,4 M€ dans les IAA en 2010.]

Le premier excédent commercial de notre pays [11,9 Md€ en 2011 après 8 Md€ en 2010], nous n'en avons pas beaucoup, des excédents commerciaux, puisque l'on a même un déficit qui cumulé fait 70Mds€. Cela en dit long sur le chemin qu'il nous faut faire pour retrouver les équilibres en termes de compétitivité.

L'agriculture, l'agroalimentaire, vous avez déjà atteint votre objectif, encore que, vous devez avoir des ambitions encore plus élevées.

Je sais aussi ce que cela représente en terme d'emploi, 1,5 millions [750 000 UTA dans l'agriculture en 2010], lorsque l'on compte les agriculteurs et tous ceux qui travaillent autour de la transformation, 3, 5 millions si l'on prend l'ensemble de l'amont jusqu'à l'aval de la filière. C'est d'ailleurs le deuxième employeur de France.

Voilà pourquoi je suis présent, ici, à Rennes pour ce salon.

Mais, dans cette histoire, dans cette réalité, dans ces résultats, l'élevage occupe une place particulière.

C'est un atout pour la France. L'élevage constitue l'une des activités agricoles les plus riches en emplois. Il fait vivre les territoires, même les plus fragiles. Il participe à l'attractivité touristique et à l'image de notre pays. Il met en valeur l'herbe, qui est une richesse, un patrimoine même, qu'il faut conserver. Mais l'élevage connaît des difficultés qui ne sont plus conjoncturelles, qui sont structurelles, qui appellent à des réponses à la fois rapide et durables.

Je ne veux pas opposer les activités agricoles entre elles, ce serait un mauvais service. Nous avons besoin de toutes les agricultures, de toutes les productions de toutes les exploitations, de tous les territoires, aussi bien les productions végétales que les productions animales. Mais en même temps, je sais la spécificité de l'élevage et les risques qu'il encoure.

C'est pourquoi l'Etat et l'ensemble des pouvoirs publics, prendront leurs responsabilités pour protéger et soutenir l'élevage.

Mais je tiens, ici à Rennes, à vous donner ma vision de l'agriculture française et indiquer les priorités de l'action du Gouvernement et des ministres qui sont en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Ma première priorité, c'est de faire du secteur agricole et agroalimentaire un moteur de croissance et un atout du redressement productif. C'est l'agenda que j'ai posé. Redresser la production française et retrouver de la croissance, recréer des emplois. L'agriculture, l'agroalimentaire doivent prendre toute leur place.

Je ne dis pas cela par un propos de circonstance.

La donne planétaire, change. La demande en produits agricoles, agroalimentaires, augmente, du fait de l'augmentation de la population mondiale et se transforme avec l'élévation du niveau de vie dans les pays émergents. Dans ce contexte, les cours des produits agricoles se sont progressivement raffermis et il est raisonnable de penser que nous sommes entrés dans une hausse tendancielle des prix mondiaux, ce qui n'exclura pas conjoncturellement les à-coups et les baisses, mais c'est un défi considérable, un défi de production, un défi de qualité.

Pour nourrir le monde, toutes les agricultures de tous les pays doivent être mobilisées mais la nôtre est de notre responsabilité. Nous devons aider les autres pays à produire davantage. Nous devons nous-même saisir l'opportunité, parce que nous sommes un grand pays agricole et moins exposé que d'autres aux risques climatiques. Regardez ce qu'il se passe en ce moment. Notre agriculture a donc un rôle majeur à jouer dans la fourniture de denrées agricoles et dans l'équilibre des marchés mondiaux. C'est l'objectif que je lui fixe. La France doit contribuer à nourrir la population de la planète et à agir ici pour l'emploi et pour nos territoires.

[Il faudrait d'abord que la France cesse d'être nourrie par les pays en développement (PED). Certes la France a un excédent total de sa balance des échanges alimentaires (de 9,9 Md€ en moyenne de 2000 à 2010 et de 10 Md€ de 2000 à 2011, dont 12,8 Md€ en 2011) mais, de 2000 à 2010, l'excédent alimentaire de la France hors UE27 s'est fait à 97,2% sur les pays développés (pays occidentaux plus Russie) et à 2,8% seulement sur les PED. Qui plus est, l'excédent des échanges de boissons – essentiellement vins et spiritueux, qui ne sont pas des produits alimentaires de base – avec les PED (1,158 Md€) a été 10 fois supérieur à l'excédent alimentaire total sur ces pays (115 M€) de 2000 à 2010. Autrement dit, en l'absence d'échanges de boissons, la France aurait eu un déficit de 1,043 Md€ en moyenne avec les PED².]

Je ne dissimule pas les fragilités : Il a été rappelé que la France dans les dernières années, est passée du 2^o rang mondial au 4^o rang mondial pour les exportations de produits agro-alimentaires, et que celles-ci, même remarquables, n'ont plus la dynamique nécessaire ; des parts de marché ont été perdues. Nous devons les reconquérir. C'est l'enjeu de la compétitivité.

[En fait, si la France a bien été le 4^e exportateur mondial de produits alimentaires en moyenne en 2010 et 2011 (tableau 1) – après les Etats-Unis (EU), les Pays-Bas et l'Allemagne et avant le Brésil qui l'a devancée en 2011 où elle est passée au 5^e rang –, ce qui compte pour les performances commerciales c'est le solde des échanges agroalimentaires et là la France n'était qu'au 7^e rang en moyenne en 2010 (8^e rang) et 2011 (6^e rang), après le Brésil, l'Argentine, les Pays-Bas, la Thaïlande, les EU et la Nouvelle-Zélande. Notez que les données, qui proviennent de la base de données Comtrade des Nations Unies, sont en millions de dollars (le taux de change moyen était de 1,3257 dollar pour 1 euro

² J. Berthelot, *Un peu de modestie sur les performances de l'agriculture française*, Solidarité, 31 janvier 2012, <http://www.solidarite.asso.fr/Articles-de-2012>

en 2010 et 1,3920 dollar pour 1 euro en 2011). Notez aussi qu'il s'agit des échanges de produits alimentaires (poissons inclus), à l'exclusion des produits agricoles non alimentaires qui sont d'ailleurs déficitaires pour la France (tabac, coton, laine, caoutchouc, plants et plantes ornementales, etc...).

Alors que le Brésil était de très loin le 1^{er} exportateur net de produits alimentaires et l'Argentine le second en 2010 comme en 2011, le Brésil n'était qu'au 5^e rang pour les exportations et l'Argentine au 9^e rang. Inversement, malgré le leadership incontesté des Etats-Unis (EU) pour les exportations ils ne sont qu'au 5^e rang pour les exportations nettes. A l'inverse alors que l'UE27 était au 2^e rang pour les exportations (107,2 Md\$ en moyenne de 2010 à 2011), son déficit était abyssal (26,5 Md\$). Quant à l'Allemagne, si elle a été au 3^e rang des exportateurs alimentaires en moyenne en 2010 et 2011, après les EU et les Pays-Bas (bien qu'au 4^e en 2011, après le Brésil), elle a néanmoins un énorme déficit net (de 14,1 Md\$ en moyenne en 2010 et 2011), si bien que le Président de la République et Xavier Beulin n'ont pas lieu de se lamenter qu'elle devance la France au niveau des exportations.

Tableau 1 – Classement des pays exportateurs de produits alimentaires en 2010 et 2011

Millions de dollars	2010	2011	Total	Moyenne
Etats-Unis	110655 (1 ^{er})	129560 (1 ^{er})	240215	120108 (1 ^{er})
UE27	101210	113192	214402	107201
Pays-Bas	62359 (2 ^e)	81081 (2 ^e)	143440	71720 (2 ^e)
Allemagne	61132 (3 ^e)	73562 (4 ^e)	134694	67347 (3 ^e)
France	60445 (4 ^e)	72894 (5 ^e)	133339	66670 (4 ^e)
Brésil	58016 (5 ^e)	74454 (3 ^e)	132470	66235 (5 ^e)
Chine	43132 (6 ^e)	53027 (6 ^e)	96159	48080 (6 ^e)
Espagne	36755 (8 ^e)	44399 (7 ^e)	81154	40577 (7 ^e)
Canada	36984 (7 ^e)	43461 (9 ^e)	80445	40223 (8 ^e)
Argentine	33530 (9 ^e)	43826 (8 ^e)	77356	38678 (9 ^e)
Thaïlande	24901 (10 ^e)	31358 (10 ^e)	56259	28130 (10 ^e)
Australie	21773 (11 ^e)	26442 (11 ^e)	48215	24108 (11 ^e)
Inde	17321 (12 ^e)	26211 (12 ^e)	43532	21766 (12 ^e)
Nouvelle-Zélande	16361 (13 ^e)	20085 (13 ^e)	36446	18223 (13 ^e)

Source : Comtrade, nomenclature CTCI codes 0 (produits alimentaires et animaux vivants), 11 (boissons), 22 (oléagineux) et 4 (huiles et corps gras)

Tableau 2 – Classement des pays exportateurs nets de produits alimentaires en 2010 et 2011

Millions de dollars	2010	2011	Total	Moyenne
Brésil	49716 (1 ^{er})	64249 (1 ^{er})	113965	56983 (1 ^{er})
Argentine	32088 (2 ^e)	42061 (2 ^e)	74149	37075 (2 ^e)
Pays-Bas	19981 (3 ^e)	20415 (4 ^e)	40396	20198 (3 ^e)
Thaïlande	16435 (4 ^e)	20659 (3 ^e)	37094	18547 (4 ^e)
Etats-Unis	14795 (5 ^e)	17103 (5 ^e)	31898	15949 (5 ^e)
Nouvelle-Zélande	12675 (6 ^e)	16261 (7 ^e)	28936	14468 (6 ^e)
France	11621 (8 ^e)	16995 (6 ^e)	28616	14308 (7 ^e)
Australie	12176 (7 ^e)	14691 (8 ^e)	26867	13434 (8 ^e)
Canada	9189 (9 ^e)	11759 (9 ^e)	20948	10474 (9 ^e)
Inde	5030 (11 ^e)	10949 (10 ^e)	15979	7990 (10 ^e)
Espagne	5521 (10 ^e)	7202 (11 ^e)	12723	6362 (11 ^e)
Allemagne	-12383 (?)	-15880 (?)	-28263	-14132 (?)
Chine	-15633 (?)	-21290 (?)	-36923	-18462 (?)
UE27	-20049 (?)	-32925 (?)	-52974	-26487 (?)

Source: Comtrade, nomenclature CTCI codes 0 (produits alimentaires et animaux vivants), 11 (boissons), 22 (oléagineux) et 4 (huiles et corps gras)

Donc plutôt que de chercher à reconquérir des parts de marché – en particulier extra-UE27 ce qui nécessite de fortes subventions (y compris des restitutions pour la volaille, voir Doux), sauf pour les vins

et spiritueux, et fait un tort immense aux pays en développement – réduisons d'abord nos importations intra-UE27 comme extra-UE27, en particulier sur les aliments du bétail.]

La politique agricole du gouvernement sera donc tournée vers cet objectif de production. A travers la diversité des filières, des modes de commercialisation, à travers un encouragement à toutes les démarches permettant la création de la valeur, l'innovation, la qualité, l'exportation. Tout devra être mobilisé pour atteindre le but que j'ai fixé pour la Nation. L'Etat agira avec les régions parce qu'elles sont les partenaires de cette dynamique. Elles seront les chefs de file du développement économique, de la formation et de l'innovation.

Demain, je recevrais, avec le Premier ministre l'ensemble des Présidents de Régions et je les mobiliserai autour de cet agenda du redressement et donc, pour le développement des industries agroalimentaires.

Notre atout, c'est aussi la qualité. Cette qualité qui repose sur un mode de production ancré sur la valorisation d'un territoire. Je pense tout particulièrement aux appellations d'origine contrôlée laitières et fromagères, viticoles, aux productions bios et aux filières sous label. Cette exemplarité sera encouragée.

Mais, il y a aussi le facteur prix qui altère notre compétitivité. J'entends la préoccupation exprimée encore à l'instant, par le Président LEMETAYER, et d'une manière générale par la profession. Pas simplement par cette profession, mais celle qui est exposée à la concurrence internationale, s'agissant du coût du travail, lorsque les marges sont étroites et où la part de l'emploi est forte et lorsqu'il y a en plus des concurrences qui ne sont pas toujours loyales.

[Pour ce qui est des échanges loyaux, l'UE et notamment la France sont mal placées puisque, en dehors des vins et spiritueux qui sont moins subventionnés, les autres exportations le sont fortement et essentiellement aujourd'hui par les aides directes camouflées dans les DPU.]

J'ai pris l'engagement de proposer aux partenaires sociaux, dans les prochaines semaines, une réforme sur le mode de financement de la protection sociale car ma conviction est faite, nous ne pouvons pas financer les dépenses sociales pour l'avenir, simplement en prélevant sur le travail. Nous devons aller chercher d'autres contributions sur d'autres facteurs, sur d'autres agents et ne pas pénaliser ce qui doit aujourd'hui, être stimulé et encouragé. Cette discussion prendra, avec les partenaires sociaux, le temps qu'il conviendra et la profession agricole, dans le cadre de la conférence sociale, sera associée. Les décisions seront prises avant la fin de l'année pour être appliquées au début de l'année prochaine. Elles seront structurelles et pérennes.

Il y a aussi ce que nous pouvons faire avec l'Europe, car il ne peut pas y avoir de politique agricole si elle n'est pas conçue, au niveau communautaire.

[Oui, d'autant plus que, en moyenne de 2000 à 2010, 72,7% des 39,8 Md€ d'exportations alimentaires françaises sont allées vers l'UE27, d'où sont venues 77,2% de ses 30 Md€ d'importations.]

L'Europe a marqué, en matière agricole une volonté. Ce fût même un « acte d'audace » en son temps. Bien sûr que la politique agricole commune est critiquée, elle l'a toujours été, mais en même temps, nous savons, qu'elle est absolument indispensable pour notre avenir.

Alors, je le dis clairement. Je n'admettrai pas qu'elle devienne une variable d'ajustement budgétaire dans les négociations qui vont s'ouvrir. L'Europe, ouvre en effet un nouveau cycle pour fixer ses perspectives financières pour la période 2014-2020. Certains de nos partenaires, je ne les citerai pas, pour ne pas créer d'incident, souhaitent que les économies dans les financements de l'Union portent d'abord sur la PAC. Je m'y oppose. Je considère que la PAC a vocation à contribuer à la croissance et je défendrai pour ma part, un budget européen qui maintienne les crédits de la PAC.

C'est aussi la condition pour permettre à des jeunes d'entrer dans le métier avec une perspective de faire vivre dignement leur famille. Il faut qu'ils soient sûrs des conditions données par l'Europe pour investir, pour parfois embaucher et pour produire. J'annonce ici, que sous la responsabilité du ministre de l'agriculture, la politique d'installation des jeunes en agriculture sera renforcée et renouvelée, que les stratégies économiques l'emporteront sur les démarches patrimoniales et que le foncier sera préservé.

Car, quand même, à un moment où les ressources doivent être mobilisées pour produire davantage, pour participer à la fourniture de denrées agricoles et alimentaires pour la France et pour le monde, il est inacceptable de voir disparaître 100.000 hectares de terres agricoles tous les ans.

[La réalité est d'environ 70 000 hectares, ce qui est déjà beaucoup trop.]

Il s'agit là d'un véritable gaspillage d'un capital productif, d'un capital naturel. La sanctuarisation des terres agricoles devra donc être menée avec tous les moyens juridiques nécessaires. Préserver la biodiversité, c'est lutter contre la consommation abusive de l'espace agricoles, c'est limiter l'artificialisation des milieux. Ces thèmes seront à l'ordre du jour de la conférence environnementale qui va s'ouvrir à la fin de la semaine.

Mais j'ai bien conscience, que quels que soient nos efforts, quels que soient nos engagements, quelles que soient nos politiques, tout cela peut être réduit à néant si ne sont pas maîtrisés les prix, si persiste cette volatilité des produits agricoles et des matières premières.

Ma conviction est faite depuis longtemps, l'agriculture ne peut être abandonnée aux règles du marché. La crise a hélas, démontré tous les dangers d'un libéralisme sans limites, d'une mondialisation sans règles et d'une financiarisation sans morale. C'est encore plus vrai pour l'agriculture.

[L'UE, et notamment la France qui est au 1^{er} rang pour la production agricole et la production des industries agroalimentaires, portent une lourde responsabilité dans la dérégulation de la PAC et notamment dans la baisse des prix intervenue depuis la réforme de 1992. A l'époque l'AGPB voulait que la baisse du prix d'intervention des céréales soit plus forte, convaincue qu'elle était la plus compétitive des Etats membres et que cela renforcerait sa position sur le marché mondial : "*Il n'y a pas d'alternative crédible à l'orientation générale de cette nouvelle étape de la réforme de la PAC pour les productions concernées par l'Agenda 2000, consolidée dans les accords de Marrakech*"³.]

Tout accident climatique, comme nous en avons dans cette période, dans une partie du monde, même limité, se traduit immédiatement par des variations brutales des cours. Et parallèlement,

³ La France Agricole du 27-03-1998.

le réchauffement de la planète rend encore plus violents, plus fréquents de tels aléas climatiques. Si en plus, à ces incertitudes climatiques, qui reviennent presque chaque année, s'ajoute une spéculation qui amplifie encore la fluctuation des prix, alors c'est un risque majeur pour les productions.

C'est pourquoi, je suis certain du bien-fondé d'une gouvernance mondiale sur des sujets aussi vitaux que la sécurité alimentaire. J'ai commencé à plaider auprès des chefs d'Etat et de gouvernement pour que soient mis en place des outils de protection contre la volatilité sous la forme de constitution de réserves alimentaires d'urgence. Et je continuerai de le faire. Je milite également, avec tout le poids de la France, pour que soit engagée une régulation capable de lutter contre les fluctuations de cours.

Nous ne partons pas de rien, et les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 avaient souhaité à la suite des événements de 2008, améliorer le fonctionnement et la transparence des marchés financiers et des marchandises. Des instances agricoles ont été mises en place pour améliorer la transparence et l'information. Dès juillet, le gouvernement français a demandé la reconduction de ces mécanismes dans le cadre de ce que l'on appelle « le forum de réaction rapide ». La France continuera à agir. Nous prendrons une initiative conjointe avec la [FAO](#) et je rencontrerai son directeur la semaine prochaine. Un bilan du plan d'action sur la volatilité des prix sera établi et une nouvelle étape doit être franchie.

La position que je défendrai s'agissant des marchés à terme, est la suivante : améliorer la transparence des transactions et des opérateurs sur les marchés financiers des matières premières, renforcer la surveillance des positions et accroître les capacités d'intervention des régulateurs.

Au niveau de l'Europe, j'ai demandé au ministre de l'agriculture de veiller scrupuleusement au maintien des instruments de maîtrise de l'offre dans les secteurs où il en existe encore, tant ont été démantelés systématiquement ces dernières années les instruments de régulation de la PAC. Mais préservons ce qui existe. Le seul régime des aides directes, nous le savons, dans sa forme actuelle issue de la réforme de 2003 ne peut suffire à compenser ce qui se passe aujourd'hui. La répétition des situations prétendues exceptionnelles de 2008, 2010 et 2012 justifie qu'on introduise de nouveaux mécanismes de stabilité et de solidarité. Je propose donc de remettre en œuvre des politiques de gestion de marchés et de gestion de crises en mettant là-encore en place des stocks stratégiques [d'urgence].

A l'échelle nationale, l'Etat doit offrir aux agriculteurs les moyens aussi de se protéger de la volatilité. Tout au long de mon déplacement dans le salon, je n'ai entendu que cela, de la part de tous les producteurs, de toutes les filières : comment pouvons-nous supporter les prix d'achat de nos matières premières qui montent sans pouvoir les répercuter sur le prix de vente, comment pouvons-nous vivre, investir si continuent le prix de nos fournitures, de nos matières premières s'élèvent sans qu'il y ait de possibilité de les maîtriser. Donc nous devons agir, agir au niveau du monde, agir au niveau de l'Europe, agir aussi au niveau de la France.

D'abord améliorer les relations commerciales sur une base contractuelle au sein des filières. Je sais que la contractualisation soulève des débats ; elle permet néanmoins de sécuriser les approvisionnements et donc je l'encouragerai. Dans le même temps, nous devons travailler à une organisation collective des producteurs pour que la marge soit mieux répartie entre les acteurs de la filière de la production à la distribution.

Ensuite, nous devons mobiliser la fiscalité pour lisser les variations de revenu. Vous avez cité le mécanisme actuel de déduction pour investissement ou pour aléa. Elle ne répond plus à l'objectif qui était le sien. A partir de là, dès 2013, nous mettrons en place un nouveau dispositif fiscal permettant aux agriculteurs de se protéger davantage par rapport aux risques. Il sera plus souple d'utilisation, il sera plus rapide et il veillera à éviter tout effet d'aubaine sur le plan fiscal.

Mais il y a aussi les instruments de couverture des risques qu'on appelle les assurances. Là-encore ces instruments devront être améliorés en tenant compte de la spécificité de chaque secteur. Des propositions concrètes seront faites dès 2013.

Mais je mesure l'urgence. Il y en a qui ne peuvent pas attendre. Il y en a même pour qui il est trop tard.

L'augmentation des cours des matières premières fragilise les productions animales principalement le porc et la volaille, pour lesquels le coût de l'aliment représente une part très importante du coût de production.

Je salue, à mon tour, l'initiative des producteurs de grandes cultures, qui ont créé un fonds de 100 M€ destiné à accompagner les éleveurs. Ce n'est pas la première fois qu'il y a cette solidarité entre les activités agricoles. Je souhaite que ces mécanismes puissent être pérennisés, que les filières se soutiennent mutuellement.

Mais l'Etat doit accompagner aussi cette solidarité professionnelle par la solidarité nationale. C'est le sens du plan d'action que présentera demain en conseil des ministres, Stéphane LE FOLL.

Ce plan prévoira l'échelonnement des cotisations sociales et un accompagnement bancaire individuel. Je dis bien individuel pour les éleveurs qui connaissent des difficultés. Seront activés aussi les mécanismes de négociations commerciales. Vous en avez fait mention et sont notamment concernés notamment les accords de mai 2011.

Les acteurs de la filière bovine, porcine et volaille se sont engagés de leur côté à ouvrir des négociations pour revoir les conditions de vente à la suite de l'accroissement du prix de l'alimentation animale. Le ministre de l'agriculture organisera lui-aussi une table ronde, consacrée aux relations commerciales.

L'objectif est de fédérer tous les acteurs, les agriculteurs, les transformateurs, les distributeurs, les banques et les pouvoirs publics pour que nous puissions agir ensemble et efficacement.

C'est toute la question de l'avenir de l'élevage qui est posée. Ce n'est pas un problème seulement pour les éleveurs. Ce n'est pas une interrogation seulement pour les régions concernées. C'est une question fondamentale pour la France et je la pose avec gravité. Si le cours élevé des céréales conduit à remettre en culture des terres qui étaient jusque-là consacrées à l'élevage, alors, c'est l'équilibre des territoires, c'est toute la capacité d'exportation, c'est toute la qualité de nos productions qui seront mises en cause. Ce n'est pas une menace virtuelle. Nous sommes devant cette situation. Donc, nous devons porter un coup d'arrêt à cette dérive.

Je veux faire de l'enjeu des productions animales dans notre pays une priorité. Et en même temps, je veux dire à tous ces éleveurs, ici présents devant moi, que nous avons un bel avenir si nous savons le préparer.

Il y a des marchés qui, jusqu'à présent, nous étaient fermés, ils s'ouvrent partout dans le monde. Nos productions sont accueillies. L'élevage français a des vraies positions de force. Nous avons en plus une proximité dans la matière première, du savoir-faire avec nos éleveurs, des compétences dans le domaine de la sélection, de la transformation, de la recherche, de l'innovation, un lien fort avec les territoires, une image reconnue. J'ai vu des équipements de très grande qualité. J'ai vu comment s'étaient améliorées les conditions de travail, comment le bien-être animal a été longtemps une contrainte et est devenu un levier pour produire avec encore davantage de performance. Il y a une grande attractivité du métier même s'il faut encore encourager les jeunes à aller vers les métiers agricoles.

Il n'y a pas de fatalité. Il y a une reconquête à engager. Je fais cette mention, ici en Bretagne, avec ce qui vient de se produire, avec l'effondrement du groupe Doux, qui a révélé ce qui est la plus terrible nouvelle avec les disparitions d'emplois. Comment admettre une situation où 40% de notre approvisionnement national en volaille est assuré par l'extérieur alors qu'il y a quelques années nous étions excédentaires. Que s'est-il passé ? Il y a, sans doute, ce qui relève de la mauvaise gestion, d'un certain nombre de groupes dont aujourd'hui les salariés et les agriculteurs payent lourdement le prix mais il y a plus que cela. Il y a des distorsions de concurrence. Il y a une mauvaise organisation. Il y a une spécialisation imparfaite. Tirons les leçons de ces insuffisances, de ces manquements. C'est tout le sens de l'agenda du redressement productif que j'ai proposé. Il vaut pour tous les secteurs, pour l'élevage, pour l'agriculture, pour l'industrie, pour l'ensemble de notre économie.

[Le tableau 3 ci-dessous montre la baisse de 45% de l'excédent des échanges de viandes et animaux vifs de 2006 à 2011 (820 M€) en moyenne par rapport à 2000-05 (1,500 Md€), la baisse en volume ayant été de 61% (375 000 tonnes en moyenne contre 969 000 tonnes). La France est de plus en plus déficitaire en viandes alors que son excédent en animaux vifs est resté stable (pas seulement les reproducteurs mais surtout les broutards). La dégradation de la situation en viandes s'explique surtout par la hausse des importations, en volume comme en valeur, même si un redressement est observé en 2010 et surtout en 2011. Mais l'essentiel de la dégradation est imputable aux échanges intra-UE27 dont le solde a été nettement supérieur à celui des échanges intra-UE27 jusqu'en 2007 où la baisse s'est transformée en déficit en 2010 et 2011. Il faudrait différencier selon les espèces mais on ne peut le faire ici.

Si l'on veut redynamiser les filières viandes françaises, c'est aux échanges intra-UE27 qu'il faut s'attaquer, d'autant que les exportations extra-UE27 s'accompagnent d'un dumping élevé qui fait beaucoup de tort aux pays pauvres⁴. Les 2,271 Md€ de subventions de l'UE15 pour 6,833 Md€ d'exportations de viandes en équivalent poids-carcasse de 2006 à 2008 correspondaient à un taux de dumping moyen de 33%, dont 58% pour la viande bovine, 29,5% pour la viande porcine et 35% pour la viande de volailles et oeufs. Avec les seules subventions spécifiques les taux de dumping étaient de 21% en moyenne, dont 47% pour la viande bovine, 17,2% pour la viande porcine et 22,6% pour la viande de volailles et oeufs. Les principales subventions ont porté sur les aliments du bétail, notamment

⁴ J. Berthelot, *Les règles de l'OMC ont accru les distorsions dans les échanges agricoles*, 28 août 2012, http://www.solidarite.asso.fr/IMG/pdf/Les_regles_de_l_OMC_ont_accru_les_distorsions_dans_les_echanges_agricoles.pdf

pour la viande porcine, volailles et oeufs qui n'ont pas d'aides directes comme la viande bovine, mais sans oublier les restitutions encore élevées aux volailles congelées (Doux.)]

Tableau 3 – Echanges de viandes et animaux vifs de la France de 2000 à 2011

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne
En millions d'euros													
Exportations viande	3674	3306	3207	3269	3219	3270	3298	3493	3774	3499	3637	4028	3473
"animaux vifs	1561	1258	1628	1698	1594	1735	1770	1688	1584	1654	1748	1885	1650
Total	5235	4564	4835	4967	4813	5005	5068	5181	5358	5153	5385	5913	5123
Importations viande	3130	2986	2857	2928	3234	3533	3790	4017	4347	4302	4432	4668	3685
"animaux vifs	405	279	249	263	274	279	289	267	292	258	252	222	277
Total	3535	3265	3106	3191	3508	3812	4079	4284	4639	4560	4684	4890	3962
Solde total	1700	1299	1729	1776	1305	1193	989	897	719	593	701	1023	1161
" en viandes	544	320	350	341	-15	-263	-492	-524	-573	-803	-795	-640	-212
" en animaux vifs	1156	979	1379	1435	1320	1456	1481	1421	1292	1396	1496	1663	1373
Dont échanges extraUE27													
Exportations viande	781	593	537	527	558	568	539	635	766	676	828	1086	675
"animaux vifs	151	130	153	128	141	138	97	99	99	129	198	332	149
Total	932	723	690	655	699	706	636	734	865	805	1026	1418	824
Importations viande	253	301	280	241	233	228	206	239	248	240	219	225	243
"animaux vifs	62	39	40	40	37	42	46	52	50	39	30	29	42
Total	315	340	320	281	270	270	252	291	298	279	249	254	285
Solde extra-UE27	617	383	370	374	429	436	384	443	567	526	777	1164	539
Solde intra-UE27	1083	916	1359	1402	876	757	605	454	152	67	-76	-141	622
En 1000 tonnes													
Exportations viande	1714	1451	1530	1575	1563	1528	1440	1487	1575	1541	1596	1680	1557
"animaux vifs	647	575	683	683	649	662	13	10	10	20	712	720	449
Total	2361	2026	2213	2258	2212	2190	1453	1497	1585	1561	2308	2400	2006
Importations viande	1207	1066	1067	1138	1195	1283	1312	1372	1421	1443	1465	1423	1283
"animaux vifs	127	80	68	67	72	77	3	2	3	2	65	44	51
Total	1334	1146	1135	1205	1267	1360	1315	1374	1424	1445	1530	1467	1334
Solde	1027	880	1078	1053	945	830	138	123	161	116	778	933	672

Source : Eurostat

Je souhaite que la valeur ajoutée se fasse sur nos territoires, que nous valorisons, transformions nos produits ici, que nous mobilisions toutes les imaginations pour aller conquérir de nouveaux marchés, notamment les produits transformés ou le gisement de la restauration hors foyer, que nous multiplions les signes de qualité, que nous inventions des circuits différents, que nous puissions aussi traiter les coûts de main d'œuvre, éviter et lutter contre le dumping social. L'Europe doit assurer les convergences sociales, fiscales, sanitaires et environnementales. Ce sont les conditions de bases d'un grand marché. Comment vouloir la concurrencer si elle est faussée ? Comment admettre que des produits puissent circuler s'ils ne sont pas soumis aux mêmes règles, aux mêmes conditions, aux mêmes contraintes. C'est un enjeu. C'est un engagement que j'ai pris et que les ministres auront vocation à traduire dans les discussions européennes.

Je sais aussi les préoccupations qui sont les vôtres par rapport à la proposition de la Commission européenne sur les aides du grand ouest, dont le montant à l'hectare est supérieur à la moyenne pour des raisons qui tiennent à des choix historiques, qui ne doivent pas vous pénaliser aujourd'hui. Là-encore, je reprendrai avec les ministres la discussion avec la

Commission européenne pour éviter les transferts importants et brutaux d'aide au détriment de certains types d'élevage et de certaines zones de production.

Mesdames, Messieurs, je veux terminer sur l'enjeu environnemental qui doit réunir et non pas diviser la société française.

Je n'ignore rien de ce que les agriculteurs ont fait depuis des années, dans notre pays pour maîtriser tous les critères liés à l'environnement.

Je sais qu'ici, dans cette région, il y avait une nécessité car il y avait eu des excès.

Mais l'intérêt collectif c'est de pouvoir conjuguer la performance économique nécessaire avec l'impératif écologique indispensable.

L'idée que nous devons partager, c'est de préserver les ressources naturelles et je pense à l'eau, mais c'est aussi d'anticiper sur les exigences des consommateurs et développer de nouvelles techniques de production.

Je souhaite que les agriculteurs prennent toute leur part dans la Conférence environnementale qui va se réunir à la fin de la semaine. Je souhaite une promotion équilibrée de la gestion de l'espace, pour préserver les terres agricoles, pour lutter contre l'artificialisation des sols. Je souhaite également, que nous puissions mobiliser l'agriculture sur des productions d'énergies et prendre aussi toutes les initiatives en matière de renouvelable ou de sobriété énergétique.

Produire mieux ne peut être synonyme de produire moins ; cela ne veut pas dire non plus produire comme avant. Je pense qu'il faut produire mieux pour produire plus. Voilà tout l'enjeu. C'est une forme de révolution «doublement verte » que nous devons faire. Puisqu'il nous faut, à la fois, produire davantage mais produire différemment.

Ce sera un des axes de la politique agricole à tous les niveaux. Au niveau européen. La nouvelle PAC entend déjà donner un signe. Je souhaite que nous puissions participer à ce verdissement de la politique agricole commune, à condition que les modalités soient adaptées pour correspondre à la réalité de nos exploitations. Le second pilier de la PAC, la France doit les utiliser pour accompagner le mouvement agro-environnemental mais en utilisant toutes les techniques et notamment les plus innovantes.

Au niveau national, l'objectif est de retrouver une diversité des modes de production et des cultures, cela sera l'objet des groupements d'intérêts économiques et écologiques proposés par le ministre de l'agriculture.

L'idée est de recréer un élan collectif comparable à celui de la modernisation des années 1960. Il y faudra la mobilisation de tous les acteurs : la recherche pour faire émerger des solutions innovantes, la formation et le développement pour faire que les agriculteurs soient les premiers acteurs de cette évolution.

Cela sera le sens de la loi d'avenir sur l'agriculture et l'agro-alimentaire qui fournira un cadre cohérent avec l'objectif de créer de la valeur et de l'emploi. C'est là que seront rénovés le statut de l'exploitant, les modes d'organisation des filières, l'adaptation de la politique agricole commune et la fiscalité.

Nous y parviendrons en respectant plusieurs principes:

- L'écoute et le dialogue avec toute la profession. Au sein de cette profession, avec la participation de toutes les organisations représentatives, c'est la règle.
- Le respect du temps long. L'agriculture n'est pas une activité comme les autres, elle dépend des cycles naturels et ne peut modifier rapidement ses stratégies ou ses choix d'investissement. Il est donc essentiel de fixer le cap, de le tenir avec constance et faire en sorte qu'une fois la ligne définie, tous les instruments soient mis en place.
- La simplification, le raccourcissement des délais, voire l'allègement d'un certain nombre de contrôles. .

Mesdames, Messieurs,

J'ai annoncé un agenda pour le redressement de la France dans les deux ans qui viennent. Pour l'agriculture, cela prendra peut-être davantage.

Il y a ce qui relève du rétablissement des comptes publics, nous allons faire des efforts pour trouver ces 30Mds€ qui nous manquent, que la Cour des comptes a révélés. Nous ferons en sorte que l'effort soit partagé entre les économies sur le budget de l'Etat et des administrations, entre ce qu'il faudra appeler comme 'solidarité des entreprises' et ce que chaque ménage devra faire en fonction de ses revenus et surtout de ses capacités contributives. Les ménages les plus favorisés auront forcément à payer davantage que les autres. Et les ménages les plus modestes n'auront pas à faire un sacrifice supplémentaire.

Dans cet agenda du redressement, il n'y a pas que le redressement des comptes publics, parce que notre objectif ne peut pas être simplement de lutter contre la dette. Notre objectif doit être de lutter contre le chômage, mais surtout pour redresser la production de notre pays, améliorer ses performances, gagner des parts de marché, soigner sa compétitivité.

L'agriculture fait partie de ce pacte productif. Je considère que c'est un atout pour notre pays, pas simplement pour son indépendance et sa sécurité alimentaire, c'est déjà beaucoup, mais aussi pour l'emploi, pour le commerce extérieur, pour l'équilibre de nos territoires, pour le rayonnement de la France.

Voilà le sens de ma visite tout au long de l'après-midi -- j'aurais pu y passer encore des heures -- mais je savais que vous étiez rassemblés, et que vous nous attendiez. Ma visite, ici, à Rennes, au SPACE était bien plus qu'une reconnaissance de la qualité des productions animales, c'était aussi un acte de confiance dans l'avenir, celui de l'élevage en France, et de l'agriculture. C'était aussi un engagement pour répondre à des défis qui impliquent notre nation pour longtemps. Son alimentation, sa capacité à produire mieux, à produire davantage, pour être au meilleur niveau du monde. C'est cela le destin de la France, ne pas se laisser simplement entraîner, ne pas être gagné par la fatalité, non, se donner des objectifs d'être les meilleurs au monde et en Europe. Nous en avons toutes les capacités. Bien sûr qu'il y a des épreuves. J'ai commencé mon déplacement en recevant les salariés de PSA, qui m'ont dit leur angoisse, leur souffrance et en même temps, aussi, leur attente d'avoir un nouveau véhicule, à fabriquer à Rennes, leur volonté de pouvoir innover, rechercher, de garder les centres.

Je vais terminer ma visite avec une rencontre avec les salariés de Doux, dont certains s'interrogent, notamment ceux du pôle frais, sur leur sort, alors que d'autres, ceux dont le sort n'est pas encore réglé, parce que le tribunal de commerce n'est pas encore intervenu, se demandent ce qui va se passer.

Face à toutes ces inquiétudes, toutes ces interrogations, mon seul message c'est de dire que l'Etat doit être présent pour soutenir, pour agir, pour faire que dans l'urgence, nous puissions accompagner, trouver des solutions et en même temps, préparer l'avenir. Parce que le seul sujet qui compte, la seule cause qui peut nous rassembler au-delà de toutes nos diversités, nos sensibilités, c'est l'avenir de la France. Et aujourd'hui, en étant présent à ce salon, le deuxième du monde, (nous avons donc une place à gagner !), ce que je voulais dire, c'est que nous pouvons réussir ensemble et que l'élevage a un grand avenir dans notre pays.

Merci.